

**Préfecture de la Réunion**  
Bureau du cadre de vie  
Avenue de la victoire  
97400 SAINT DENIS

Saint Paul, le 22 Mai 2018

**N/Réf.** : YM/PR/N° 180522  
**Objet** : Dépôt d'un dossier d'enquête publique – Hélistation de l'Eperon

Madame, Monsieur,

Concernant la procédure de demande d'agrément ministériel pour l'hélistation de l'Eperon, vous trouverez ci-joint le dossier en vue du lancement de l'enquête publique.

Le dossier est constitué de 5 exemplaires papiers ainsi qu'une clé USB contenant un exemplaire électronique.

La procédure d'enquête publique comprend notamment deux publications dans les deux principaux journaux de la Réunion (le Quotidien et le JIR), à la charge d'Hélilagon. Nous donnons notre accord pour facturer directement les frais relatifs à ces quatre publications à l'adresse suivante :

Hélilagon  
Altiport de l'Eperon  
CS 81018  
97864 Saint Paul Cedex

La personne à contacter à ce sujet est Madame Benard Agnès ([agnes@helilagon.com](mailto:agnes@helilagon.com) , 02 62 55 45 03).

Je reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Yannick MILLET  
Directeur Général Délégué



# HELILAGON

+25 ans de survol de La Réunion en hélicoptère